

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2010

Le huit février deux mil dix, le Conseil municipal de Saint Etienne de Crossey s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur GAUJOUR Jean François, Maire.

Date de convocation : 1^{er} février 2010

Présents : Mmes BURET, BURRIAT, CASSAGNE, MARRANT, MONTEREMAL, PEYLIN RONDELET SCOLARI

MM. BOIZARD, MIRALLES, PERRET PERRIN, ROUDET, ROUGEMONT, TROUILLOUD.

Absents : Monsieur SCHNEIDER Vincent donne procuration à madame PEYLIN Ghislaine

Madame COATTRENEC véronique

Monsieur BERENGER Hubert

Secrétaire de séance : Monsieur PERRET Christian

09/2010

ENGAGEMENT DE DEPENSES N°01 AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010

En vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des collectivités Locales, jusqu'à l'adoption du budget primitif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, le maire peut »engager, liquider et mandater » des dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice de l'année n-1, déduction faite des dépenses des chapitres 16 et 18.

Il est donc possible d'engager la somme maximale de 897 245 euros.

Monsieur le Maire propose d'engager les sommes suivantes avant le vote du budget 2010, afin de pouvoir passer commande, puis liquider et mandater les factures relatives aux investissements mentionnés ci-dessous :

➤ Article 205 Opération 103 licence complémentaire véga	876 euros
➤ Article 2184 Opération 103 Mobilier	2 505 euros
➤ Article 21311 Opération 36 Prises réseaux + téléphoniques Mairie	3 100 euros
➤ Article 2313 Opération 112 Construction Local FCG	557 400 euros
➤ Article 2315 Opération 113 Travaux Rue du Tram	35 300 euros
TOTAL SOMMES ENGAGEES	599 181 euros

Après discussion et délibération, le Conseil municipal à l'unanimité, après avoir vérifié que cette somme ne dépasse pas le quart (897245 €) des crédits d'investissements inscrits au budget 2009 (3588 835) autorise le Maire à :

- Signer toutes les pièces nécessaires à ces dépenses,
- A engager les sommes correspondantes,
- A inscrire ces crédits au budget primitif 2010 M 14.

10/2010

RECONSTRUCTION D'UN LOCAL ANNEXE DE L'ENSEMBLE SPORTIF CHOIX DES ENTREPRISES

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la Commission d'Appel d'Offres du 8 février 2010. Cette commission avait pour objet l'analyse des offres pour les travaux de reconstruction d'un local annexe de l'ensemble sportif ainsi que le choix des entreprises attributaires. Après analyse des offres, les membres de la commission proposent de retenir les entreprises suivantes :

Lot n°1 - Gros œuvre : FACCHIN	108 905,82 euros H.T
Lot n°2 - Charpente bois/Couverture bac acier/Ossature bois : BIONI	42 641,20 euros H.T
Lot n°3 - Etanchéité : LP'ETANCHE	21 987,40 euros H.T
Lot n°4 - Serrurerie / Menuiseries ext alu : SARL Serrurerie du Lac	27 808,00 euros H.T
Lot n°5 - Menuiseries Intérieures et extérieures bois : A2M	30 420,30 euros H.T
Lot n°6 - Cloisons /doublage/faux plafonds : EHP	23 357,90 euros H.T
Lot n°7 - Carrelage / faïences / revêtement de sol : Tradi Carrelage	23 406,40 euros H.T

Lot n°8 - Peinture, revêtements muraux : DOS SANTOS	19 532,00 euros H.T
Lot n°9 - Electricité courant fort et faible : A.E.V	39 007,31 euros H.T
Lot n°10 - Plomberie/sanitaire/ventilation/panneau x solaires : GLENAT	
offre de base :	81 607,84 euros H.T,
variantes :	6 188,00 euros H.T
Lot n°11 - Plate-forme élévatrice : ATSET Ascenseurs	15 692,16 euros H.T
Lot n°12 - Aménagement extérieur, VRD : PELLEGRINI	20 676,80 euros H.T

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de ces marchés.

11/2010

**RD 49 – AMENAGEMENT D'UN CHEMINEMENT PIETON
CHOIX DES ENTREPRISES**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu le Code des marchés publics et notamment les articles 26 et 28 relatifs aux procédures adaptées,
Vu le projet d'aménagement d'un chemin piétons le long de la RD49 faisant la liaison entre le Perrin et les Reynauds,
Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 4 janvier 2010,
Vu qu'après ouverture des plis et examen des offres, la proposition de la société EUROVIA- Espace Comboire- 4 rue du Drac- 38434 Echirolles Cedex est l'offre la plus avantageuse suivant les critères de jugement des offres pondérés pour un montant du marché de 63 221,25 euros HT soit 75 612,62 euros TTC.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le marché concernant les travaux d'aménagement d'un cheminement piétons entre le chemin de la Morge et le chemin de la Pierre pour un montant de 63 221,25 euros HT soit 75 612,62 euros TTC avec la société EUROVIA Espace Comboire- 4 rue du Drac- 38434 ECHIROLLES CEDEX.

Dit que l'opération sera imputée sur la ligne budgétaire 2315 du budget 2010.

12/2010

**CONVENTION AVEC LE PAYS VOIRONNAIS
Passage en terrain privé canalisation publique d'eau potable
pour l'alimentation de Saint Nicolas de Macherin
Parcelle Section A n°503**

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du projet de renforcement de la chaîne de production d'eau potable de Saint Nicolas de Macherin, le Pays Voironnais projette de remplacer la canalisation actuellement en place sur les communes de Saint Nicolas de Macherin, St Etienne de Crossey et Coublevie.

Pour ce faire, une convention pour autorisation de la présente opération et passage en terrain privé (parcelle section A n°503) d'une canalisation d'eau potable a été établie.
Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser à procéder à la signature de ladite convention et tout autre document nécessaire à cette opération.

Après discussion et délibération, le Conseil municipal autorise monsieur le Maire, à l'unanimité, à signer la convention et tout document nécessaire à l'opération.

COMMISSIONS

Travaux :

Rue du tram : l'enfouissement des réseaux secs est en cours

La commission d'appel d'offres a ouvert les plis concernant l'aménagement de cette rue. Les offres sont en cours d'analyse

Locaux commerciaux : les menuiseries du premier local sont posées le plaquiste devrait intervenir cette semaine

Finances :

Présentation du CA 2009

Monsieur Roger TROUILLOUD, Adjoint aux finances expose à l'assemblée que le présentation du Compte administratif 2009, compte de bilan de la gestion écoulee, n'a pas fait l'objet de rapprochement avec le compte de gestion du percepteur, sauf au niveau des résultats.

Aussi il propose que cette présentation soit proposée au vote de l'assemblée en même temps que le budget primitif 2010, soit le lundi 22 mars prochain.

Les résultats constatés seront alors repris dans le budget primitif 2010, l'assemblée devra alors se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement.

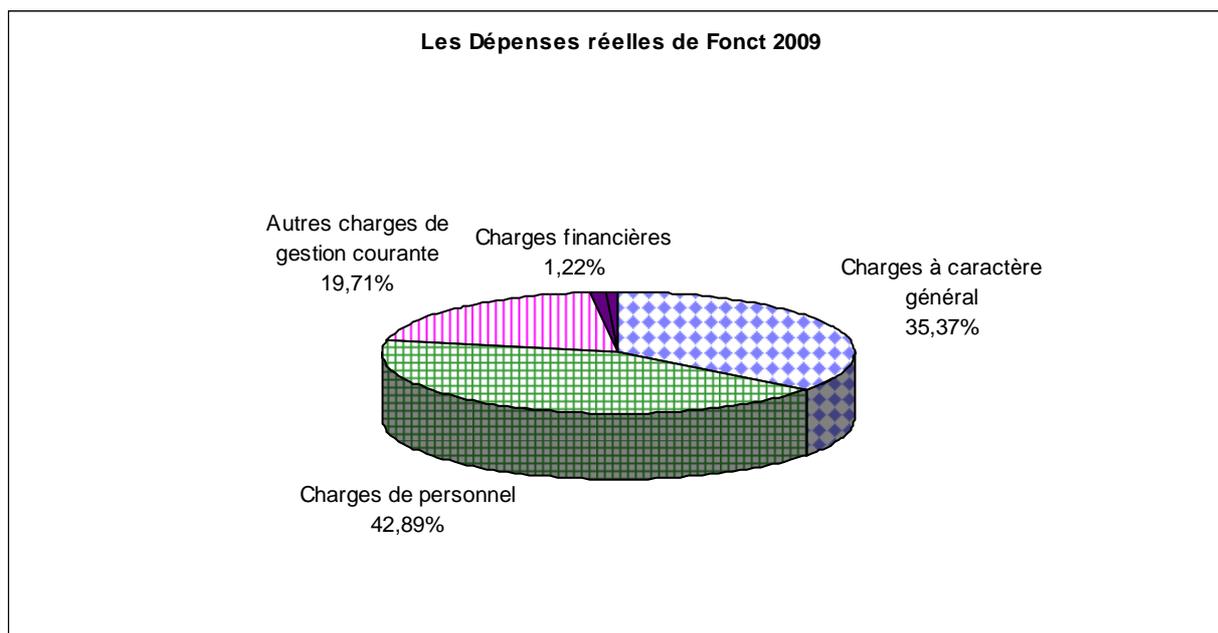
Toutes sections confondues ce sont 2 911 803€ de dépenses et 3 397 262 € de recettes, soit un résultat de gestion excédentaire de 485 458,50 € dont 490 596,73 € d'excédent de fonctionnement et 5 138,23 € de déficit d'investissement.

La section de fonctionnement :

Des dépenses réelles de fonctionnement en progression de 0,12 % par rapport au CA 2008. Cette faible progression tient principalement à la fiscalisation de participation versée au SISV. Sans cette fiscalisation les dépenses réelles de fonctionnement seraient en progression de près de 2,13%.

Articles	Dépenses de Fonctionnement	C.A 2008	C.A 2009	Variation
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	525 182,19	534 138,05	1,71%
O12	CHARGES DE PERSONNEL	614 602,77	647 545,54	5,36%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	351 683,31	297 640,72	-15,37%
66	CHARGES FINANCIERES	13 328,15	18 474,55	38,61%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 207,38	11 010,28	398,79%
	Total dépenses réelles de Fonctionnement	1 507 003,80	1 508 809,14	0,12%
675-676	Diff. Sur réalisations Cessions	3 130,00	1 146,31	-63,38%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	102 937,58	97 424,30	-5,36%
	Total global des dépenses de Fonct.	1 613 071,38	1 607 379,75	-0,35%

Leur composition :



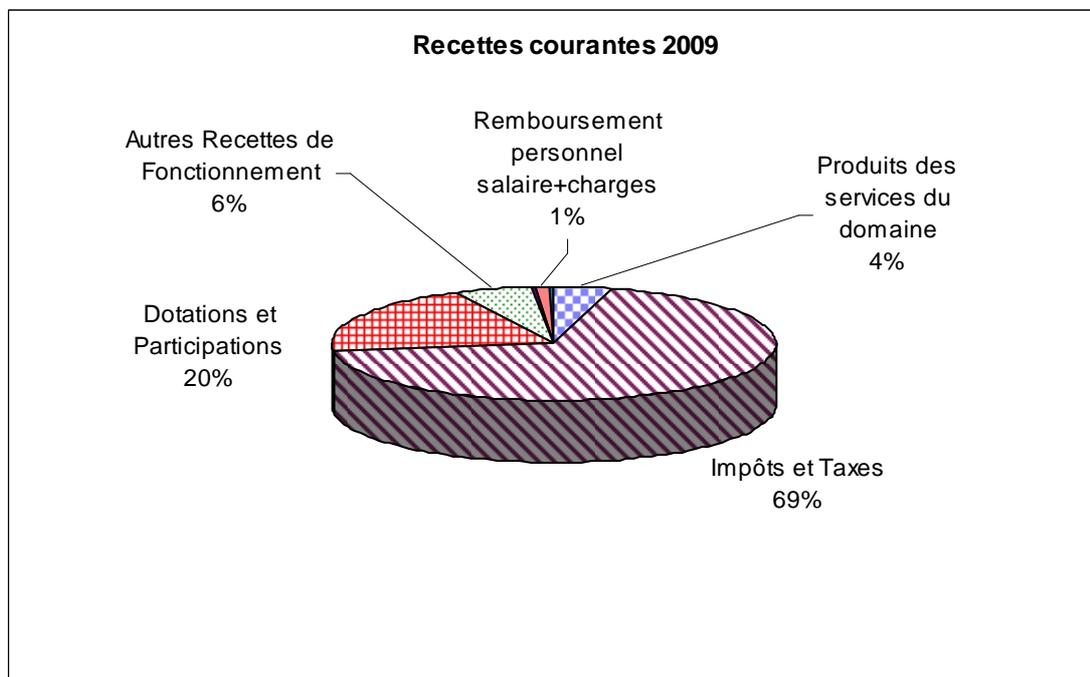
Des recettes réelles de fonctionnement en baisse de 3,29 % par rapport au CA 2008.

Principalement constituées des impôts, taxes et des dotations de l'état, les recettes encaissées en 2009 ont été marquées pour la première fois par une baisse substantielle de ses recettes fiscales, baisse de 10,80% du produit du foncier bâti, en raison de l'inoccupation de locaux industriels et commerciaux. De plus les dotations versées par la CAPV ont elles aussi enregistré une baisse de près de 5,82%. Les dotations versées par l'Etat sont quant à elles en progression de 4,57 %, en raison de l'augmentation de la population Insée de la commune, population calculée suite au recensement complémentaire réalisée en 2008.

Les recettes réelles de Fonctionnement		C.A 2008	C.A 2009	Variations
70	Produits des services du domaine	82 449,05	85 686,39	3,93%
73	Impôts et Taxes	820 312,97	1 441 760,74	75,76%
74	Dotations et Participations	1 097 157,93	416 958,05	-62,00%
75	Autres Recettes de Fonctionnement	127 618,82	119 108,47	-6,67%
76	Produits Financiers	28 351,42	6 775,43	-76,10%
77	Produits exceptionnels	6 582,52	3 269,18	-50,34%
6419+6459	Remboursement personnel salaire+charges	6 952,61	24 418,22	251,21%
	Total recettes réelles de Fonct.	2 169 425,32	2 097 976,48	-3,29%
79	Transfert de charges	0,00	0,00	
	TOTAUX	2 169 425,32	2 097 976,48	

Il convient ici de préciser que les dotations versées par la CAPV étaient comptabilisées au chapitre 74 « Dotations et Participations » jusqu'en 2008, alors que depuis 2009 elles le sont au chapitre 73.

Leur composition :



La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement constitue l'épargne de gestion, qui diminuée des intérêts et du capital de la dette payés en 2009 donne l'épargne nette.

Pour 2009 l'épargne nette est en baisse de 21,57% par rapport à celle constatée en 2008. C'est l'effet ciseau, des dépenses de fonctionnement qui évoluent plus vite que les recettes.

La section d'investissement :

Des dépenses d'équipement brut de 1 112 194 €, principalement constituées de

- 42 % de ces dépenses en travaux sur les réseaux,
- 31 % pour les bâtiments communaux

- 6 % pour des acquisitions divers et renouvellement de matériels.

Ce sont 540554,18 € de travaux sur les réseaux, avec principalement :

Les travaux d'aménagement de la rue du Magnin (241 980€), le programme annuel de voirie pour 150798€, les travaux du mur de soutènement du sceyx pour 40029€, le renforcement du réseau d'électrification rurale de la rue des Tilleuls et mutation du poste de la Grande Forêt pour 72911€. 14952 € pour des glissières de sécurité à Tolvon, 3744 € pour la signalisation horizontale.

Ce sont 400405€ de travaux de bâtiments, avec principalement :

Le paiement des dernières situations de travaux du gymnase intercommunal, ainsi que la pose des films anti-uv.

Le démarrage du chantier du futur local Foot, Camping, Gardien, (FCG), avec la démolition de l'ancien bâtiment et le règlement des acomptes des missions architecturales et annexes.

De nombreux travaux d'amélioration des bâtiments communaux tels que les chenaux et installation d'alarmes incendies aux écoles, mise aux normes de l'armoire électrique du foyer municipal et remplacement de volets roulants, motorisation de deux portes aux services techniques, la pose d'une coursive entre la garderie et le restaurant scolaire, des travaux aux abords du restaurant scolaire.

Ce sont 74211€ de travaux d'agencements de terrains et de plantations, avec principalement le forage et l'installation d'une pompe d'arrosage pour les terrains de foot, le nettoyage du terrain située sous l'église, construction d'un terrain de boules aux abords des terrains multisports du complexe sportif, l'aire de jeux pour enfants devant la mairie.

La commune a procédé au renouvellement et complément de matériel divers pour 81132€, (remplacement des parcs copieurs, mairie et écoles, achats de 3 postes informatiques complémentaires à l'école élémentaire et d'un poste à l'école maternelle, remplacement du véhicule utilitaire des services techniques, ainsi que l'achat de 2 racleurs pour le déneigement, d'un taille haie et d'une débroussailleuse, de mobiliers et matériels pédagogiques pour les écoles, du mobilier de l'infirmerie du gymnase ainsi que la signalétique et l'achat de boîtes à clés et d'un aspirateur, achat et pose d'une sculpture en métal au giratoire de la Mayoussière, de nouvelles illuminations de Noël, remplacement de la cuisinière et du four au foyer municipal ...

Les dépenses d'investissement	Prévisions 2009	CA 2009	% de réalisation
Etudes et Recherches	58 225,00	10 409,99	17,88%
Subventions remboursées Logts sociaux	5 481,96	5 481,96	100,00%
Licences	19 050,00	0,00	0,00%
Achats de terrains et de bâtiments	364 488,00	3 025,09	0,83%
Achats biens meubles divers	114 866,00	78 107,43	68,00%
Plantations agencement de terrains	86 146,00	74 211,37	86,15%
Gros travaux de Bâtiments	1 375 544,00	400 404,74	29,11%
Réseaux Divers	1 544 552,00	540 554,18	35,00%
Capital de la dette	176 306,00	176 305,55	100,00%
Total dépenses d'équipement Brut	3 568 352,96	1 112 194,76	31,17%
Remboursement de cautions	1 609,00	995,09	61,85%
Total dépenses réelles d'investissement *	3 746 267,96	1 289 495,40	34,42%
Différence /réalisations d'immobilisations	146,31	146,31	0,00%
Remb TLE Logement sociaux	9 350,00	5 048,00	53,99%
Remb Subvention C.?G Logements sociaux	8 741,80	8 741,80	100,00%
Récupération T.V.A E.R	995,00	992,91	99,79%
Dépenses imprévues	1 395,64		0,00%
Total des dépenses d'investissement	3 766 896,71	1 304 424,42	34,63%

Ces dépenses sont principalement financées par les recettes suivantes :

La capitalisation de l'excédent de fonctionnement constaté au 31/12/2008 soit 556353,94 €, soit 100 % du résultat de fonctionnement affecté à la section d'investissement.

Des recettes d'investissement composées du Fond de Compensation pour la T.V.A pour 214308€, de 37898€ de Taxe Locale d'Equipeement et de 379174 € de subventions, 1984 € de récupération de TVA sur les travaux d'électrification rurale.

Les Recettes d'investissement	Prévisions 2009	CA 2009	% de réalisation
Subventions	492 705,00	379 174,96	76,96%
F.C.T.V.A	180 000,00	214 308,00	119,06%
T.L.E	57 633,00	37 898,00	65,76%
Excédent Fonctionnement capitalisé	556 353,94	556 353,94	100,00%
Emprunts	2 012 781,00	0,00	0,00%
Encaissement de cautions	0,00	1 080,50	
Réseaux d'électrification Récup T.V.A	995,00	992,91	
Cessions de créances Récup T.V.A E.R	995,00	992,91	99,79%
Total recettes réelles d'investissement	3 301 462,94	1 190 801,22	36,07%
Amortissements	97 450,00	97 424,30	99,97%
Remb subvention logements sociaux		8 741,80	
Pénalités retard gymnase intercommunal		1 172,36	
Sorties d'immobilisations	1 146,31	1 146,31	
Participations		0,00	
Total des recettes d'investissements de l'exercice	3 400 059,25	1 299 285,99	38,21%
Virement de la section de fonctionnement 08	262 006,20	0,00	0,00%
Excédent d'investissement 2008 reporté	105 831,26	105 831,26	100,00%
Total recettes d'investissement avec résultat antérieur	3 767 896,71	1 405 117,25	37,29%

Soit des résultats finaux de :

Section de Fonctionnement

Recettes de fonctionnement 2 097 976,48

Dépenses de Fonctionnement 1 607 379,75

Soit un résultat de gestion 2009 de 490 596,73

Auquel il convient d'ajouter l'excédent antérieur 0,00

Soit un résultat au 31 décembre 2009 de 490 596,73

Section d'investissement

Recettes d'investissement 1 299 285,99

Dépenses d'investissement 1 304 424,22

Soit un résultat de gestion 2008 de -5 138,23

Auquel il convient d'ajouter l'excédent antérieur 105 831,26

Soit un résultat au 31 décembre 2009 de 100 693,03

Urbanisme :

Concernant le diagnostic de l'accessibilité des voiries la commune a le choix entre la mutualisation dans la recherche d'un bureau d'étude avec des communes du Pays Voironnais portée par la commune de la Buisse ou lancer le marché seule. Après discussion sur les avantages et inconvénients des deux solutions, le Conseil décide de partir seul et souhaite également que le diagnostic accessibilité des bâtiments communaux soit fait en même temps. La question est posée à savoir si un même bureau d'étude peut faire les deux diagnostics

Monsieur le Maire signale que les clés de la maison Berthet sont en possession de la commune. Il rencontre la société PLURALIS mardi 9 pour visiter le bâtiment

Vie du village :

Une réunion de travail sur le dossier d'aménagement du centre Bourg est prévue jeudi 11 février. Une réunion du groupe de travail avec les non élus sera programmée par la suite afin de pouvoir répondre à leurs questions.

La maquette des Echos de Crossey sera reprise par une employée. Lors du prochain marché à procédure adapté pour le choix d'un imprimeur, la commission étudiera si la mise en page se fait en interne ou sera confiée comme actuellement à l'imprimeur.

La saison culturelle se poursuit avec le 12 mars du théâtre avec le cirque Fanelli en partenariat avec la Maison Pour Tous

Scolaire et Solidarité intergénérationnelle :

Le logement au-dessus du cabinet dentaire a été loué à des personnes dont la maison a été sinistrée. Un locataire de la Varlope étant décédé, un logement va se trouver vacant.

Le bilan du repas des aînés est mitigé par rapport à la qualité du repas.

Le conseil d'école de primaire aura lieu en mars. Monsieur le Maire et Madame l'Adjointe au scolaire rencontreront Madame l'Inspectrice à propos de la classe du CODASE qui ne peut plus se faire dans leurs propres locaux

Prochain Conseil le 22 mars 2010 à 20h30

Monsieur le Maire clôt la séance à 23h30

Affiché le 2010